

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Lumet Danielle, Maire

Etaient présents : Lumet Danielle – Letellier Ryan (arrivé à 19 heures 37) – Gahide Clarisse – Ochin Jean-Luc – Verbrugge Stéphanie – Troykens Jean-Paul – Capin Eric – Miroux Olivier – Siméoni Eric – Lehembre Olivier – Lehembre Emilie – Louvieux Carole (arrivée à 18 heures 50) – Raimondi Delphine – Parvais Elodie – Denis Bertrand - Bargibant Sylvie – Hayez Catherine (arrivée à 19 heures 40) – Lengacher Sullivan.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Valinducq Angélique

Hayez Catherine (arrivée à 19 heures 40) donne procuration à Lengacher Sullivan.

Absent non excusé : Néant.

Secrétaire de séance : DENIS Bertrand.

DEBUT DE LA REUNION A 18 H 45

1°) : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 : (Documents remis aux élus lors de la commission finances du 23/04/2026)

Madame le Maire laisse la parole à Monsieur Ochin, Adjoint aux finances qui présente le compte financier unique 2025. Madame le Maire ne participe pas au vote et sort de la salle.

➔ Accord à l'unanimité des membres présents pour adopter le compte financier unique 2025 de la Ville.

2°) : DETERMINATION ET AFFECTATION DES RESULTATS 2025 : (Documents remis aux élus lors de la commission finances du 23/04/2026)

Madame le Maire réintègre la salle

Monsieur Ochin expose et donne lecture du projet concernant la détermination et l'affectation des résultats 2025 de la Ville.

➔ Accord à l'unanimité des membres présents pour accepter la détermination et l'affectation des résultats 2025 de la Ville.

3°) : SUBVENTIONS 2026 : (Documents remis aux élus lors de la commission finances du 23/04/2026)

Madame le Maire donne la liste des associations et organismes ainsi que les montants des subventions respectives.

Monsieur Sullivan LENGACHER souhaite connaître la situation de la demande de subvention relative à la création d'un tiers lieu par l'association Tous Azimuts. Madame Clarisse GAHIDE, Adjointe à la Culture, répond que l'exécutif attend d'avoir plus d'éléments avant de présenter cette demande au Conseil Municipal.

Les conseillers, membres des bureaux d'associations concernées ne prennent pas part au vote pour leur association respective

➔ Par 13 voix pour et 3 abstentions. Le conseil valide l'ensemble des propositions d'attributions de subventions aux diverses associations.

4°) : BUDGET PRIMITIF 2026 - VILLE : (Documents remis aux élus lors de la commission finances du 23/04/2026)

Monsieur Ochin présente le projet en rappelant les décisions prises lors de la dernière réunion de commissions.

➔ Par 14 voix pour et 3 abstentions contre le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2026 de la Ville reprenant les montants suivants :

- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1.895.126,49 €
- RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1.895.126,49 €
- DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 1.100.900,00 €
- RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1.100.900,00 €

5°) : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026 : (Documents remis aux élus lors de la commission finances du 23/04/2026)

Monsieur Ochin présente le projet.

→ Accord à l'unanimité des membres présents pour appliquer les taux suivants pour 2026 :

Taxe foncière (bâti) : 38,41%

Taxe foncière (non bâti) : 65,10%

Taxe d'habitation : 21,16 %

6°) : PLAN DE GESTION PLURIANNUEL DES OPERATIONS DE DRAGAGE POUR LES UNITES HYDROGRAPHIQUES COHERENTES :

Dans le cadre de la consultation du public portant sur la demande d'autorisation environnementale, présentée par Voies Navigables de France (V.N.F.) et relative au projet de plan de gestion pluriannuel d'opération de dragage d'entretien pour les unités hydrographiques cohérentes 10 (Sensée/Escaut), 11 (Condé/Pommeroeul), 12 (Canal du Nord) et 13 (Canal de Saint-Quentin), il est demandé à l'assemblée de délibérer.

→ Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, après délibération, par 9 CONTRE, 2 POUR et 7 ABSTENTIONS, donne un avis défavorable au projet de plan de gestion pluriannuel d'opération de dragage d'entretien pour les unités hydrographiques cohérentes 10 (Sensée/Escaut), 11 (Condé/Pommeroeul), 12 (Canal du Nord) et 13 (Canal de Saint-Quentin).

Questions diverses :

- Projet des éoliennes sur la Belgique : Avis à donner à la Wallonie : avis défavorable à l'unanimité
- Courrier de Monsieur le député concernant une invitation reçue pour le 22/05/2026 par tout le Conseil Municipal : Chaque élu est invité à répondre individuellement à cette invitation.
- Une question est posée concernant un éventuel départ de l'association Espoir de la commune de Mortagne, à la suite du refus du devis relatif à la rénovation des bacs à fleurs.
- Les dates de congés des élus pour la période estivale ont été évoquées.

FIN DE LA REUNION : 20 heures 25.